



Commune de SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROUVÉ LE 12 JUILLET 2011

5. LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

NUMÉRO	DESTINATION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE APPROXIMATIVE
1	Création d'un accès	Commune	416 m ²
2	Réalisation de la continuité du sentier latéral du Loiret	Commune	1 623 m ²
3	Création d'une liaison piétonne-cycle du Cœur de Ville aux Sablons	Commune	748 m ²
4	Création d'un accès	Commune	281 m ²
5	Création d'un accès	Commune	414 m ²
6	Création d'un accès	Commune	340 m ²
7	Création d'un accès	Commune	311 m ²
8	Création d'un accès	Commune	302 m ²
9	Création d'un accès	Commune	258 m ²
10	Création d'un accès	Commune	351 m ²
11	Création d'un accès	Commune	727 m ²
12	Création d'une liaison piétonne-cycle de Mauvignon	Commune	146 m ²
13	Réalisation d'un bassin de rétention	Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire	3 500 m ²
14	Création d'un accès	Commune	1 135 m ²
15	Aménagement d'un giratoire sur la RD951	Conseil Général	2 860 m ²



COMMUNE DE SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROUVÉ LE 12 JUILLET 2011

5. LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS